



DOSSIER N° : 16817

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ce jour, le Conseil d'Administration élu par l'Assemblée Générale du 10 décembre 2005 s'est rassemblé pour la première fois. Après un tour de table qui a permis à chacun de se présenter, lecture a été faite des articles des statuts qui parlent du Conseil d'administration et du Bureau.

Après appel à candidature, il a été procédé au vote par bulletin secret pour les postes suivants : Président, Secrétaire, Trésorier et Trésorier-adjoint.

Sont élus au Bureau 2006 :

- au poste de Président : Mme Rania DUPAS
- au poste de Secrétaire : Mme Chantal VADIMON
- au poste de Trésorier : Mme Ghislaine MARIE-JEANNE
- au poste de Trésorier adjoint : M. Yannick GUINGAN

#### Détail des votes :

Le Conseil d'administration est composé de 12 membres dont 2 sont statutaires et 10 sont élus.  
M. LAVERNHE, absent, n'avait pas donné de pouvoir.

**Rappel** : L'élection du Bureau se fait à la majorité absolue au 1<sup>er</sup> tour, à la majorité relative au second. Le membre de droit et le responsable d'aumônerie ne peuvent être élus (art. 22). Les décisions sont validées par le membre de droit (art. 18).

|                              |  |                                |
|------------------------------|--|--------------------------------|
| Election du Président :      | Mme Rania DUPAS                                  | 10 voix,<br>1 blanc.           |
| Election du Secrétaire :     | Mme Chantal VADIMON                              | 10 voix,<br>1 nul.             |
| Election du Trésorier :      | Mme Nicole MONROSE<br>Mme Ghislaine MARIE JEANNE | 1 voix,<br>9 voix,<br>1 blanc. |
| Election du Trésorier adj. : | M. Yannick GUINGAN                               | 10 voix,<br>1 nul.             |

Les points suivants ont été abordés lors de la réunion :

1. **Inscriptions** : Lors de l'AG, environ 300 jeunes étaient inscrits à l'Aumônerie,
2. **Demande de reconnaissance d'aumônerie** : Aucune nouvelle des lycées Kastler et Galilée. En revanche, le CA du lycée Jules Verne a été défavorable à notre demande (cf pièce jointe),

A quoi sert une reconnaissance d'aumônerie ? L'objectif est de créer un partenariat privilégié avec les collèges et lycées. La reconnaissance n'est pas nécessaire pour qu'il y ait des contacts de personnes à personnes (le père Bentz a rencontré les Proviseurs l'an dernier), mais avec la reconnaissance les rapports deviennent institutionnels : l'aumônerie est alors une des associations de l'établissement. A ce titre elle est présentée en début d'année avec les autres associations de parents d'élèves.

3. **Comptes de l'association** :

- a. Activités : retraite de Confirmation déficitaire de 350€ (quelques règlements en attente),
- b. Frais généraux : 14% des cotisations reversées à la paroisse, photocopies et timbres,
- c. Cotisations : solde actuel de 3.000€; insuffisant pour faire face aux grandes activités de l'année,
- d. Emprunt de 4.950€ à la paroisse pour la pré-inscription au Frat de Lourdes (avril 2006),

4. **Subventions** :

- a. Demande d'une subvention à la paroisse d'un montant de 350€ afin de financer l'hébergement du week-end des jeunes animateurs. (N.B. : les jeunes animateurs comme les animateurs prennent en charge leurs repas),
- b. Demande de subvention à la paroisse pour financer des BAFA :

Les BAFA sont pris en charge 1/3 paroisse ; 1/3 aumônerie ; 1/3 jeune. Anne-Marie demande qu'il y ait un contrat écrit entre le jeune et l'association. Elle invite à bien regarder à qui on propose le BAFA pour éviter qu'un jeune en difficulté financière ne se retrouve obligé à du bénévolat pour l'association et dans l'incapacité de travailler pour financer ses études.

Stéphane explique qu'il existe un projet global sur le diocèse avec la FACEL Val d'Oise (Fédération des Associations Cultures Et de Loisirs) et sur la paroisse avec l'association d'aumônerie et l'association Réseau jeunes. Chacune de ces associations est un moyen pour rejoindre les jeunes là où ils sont : dans les collèges et les lycées avec l'association d'aumônerie, dans leurs loisirs avec l'association Réseau jeunes.

Le prochain week-end des jeunes animateurs permettra de proposer le BAFA aux jeunes qui sont déjà animateurs bénévoles. L'aumônerie et Réseau jeunes ont besoin de BAFA pour encadrer leurs activités. Il faudra aussi des BAFD (directeurs). Cela suppose d'investir en prenant le risque qu'une partie des jeunes formés ne s'investissent pas sur les activités de jeunes de la paroisse. Rania dit qu'il y a déjà eu des formations BAFA du temps d'Etienne Grieu et qu'elle se réjouit de voir les jeunes formés à cette époque engagés dans la vie associative.

5. La prochaine **réunion du Bureau** est fixée au mercredi 1<sup>er</sup> mars à 20h00 à Ozanam,
6. La prochaine **réunion du CA** est fixée au mardi 25 avril à 20h30 à Ozanam.

Père Stéphane Bentz  
p/o Membre de droit

Mme Chantal VADIMON  
Secrétaire

Mme Rania DUPAS  
Présidente